Réf. Farde e-Assemblées : 2593599

N° OJ : 88

Projet d'Arrêté - Conseil du 27/05/2024

Objet : Culture.- Cotisation de membre "World Cities Culture Forum" : 9.720,32 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions; Application de la loi du 14 novembre 1983;

Vu les crédits disponibles sur l'article 77010/33201 du budget ordinaire 2024;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside de 9.720,32 EUR à l'article 77010/33201 du budget ordinaire 2024 à la société privée "WCCF LTD", au titre de cotisation de membre "World Cities Culture Forum".

Annexes :